



Payment du salaire lors d'un arret maladie

Par **belin46**, le **30/05/2009** à **15:52**

Bonjour,
je suis actuellement en arret maladie depuis 30 avril 2009, j'ai le statut de VRP dans mon entreprise. pour le mois de mai mon entreprise ne me verse aucun salaire hors j'ai lu dans mon contrat de travail qu'il avait l'obligation de me verser un salaire minimum à 520 fois le taux horaire du SMIC. Ma question est de savoir si mon entreprise est dans son droit en ne me versant pas de salaire.